Fédération Française de Vol Libre
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang

COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Rapport d'activité 2021

Compte rendu des actions menées en 2021

Le Comité directeur fédéral nouvellement élu m'a reconduit dans la fonction de président de cette commission. Toutefois, le temps ayant vite passé durant cette année encore compliquée, les autres membres n'ont pas été désignés, faute par moi d'avoir proposé des candidats.

Comme chaque année, 2021 a toutefois connu divers cas compliqués.
Ceux-ci sont parfois détectés par le secrétariat fédéral qui reçoit, parcourt et archive les PV des AG des clubs et structures territoriales… et s'aperçoit alors de manquements plus ou moins graves : non prise de licence par les dirigeants, non respect du quorum, absence de comptes annuels, non respect des règles de vote établies, etc.
Dans d'autres cas, les responsables de structures appellent lorsqu'ils ont un doute ou s'aperçoivent s'être fourvoyés (heureusement rarement) dans une voie… « extrastatutaire ».
Dans certains cas, un club en déshérence cherche à se redresser alors qu'un autre cherche à fusionner avec son voisin.
En liaison avec le secrétariat, le but de la commission est alors de leur présenter une ou plusieurs solutions pour revenir à une normalité de fonctionnement raisonnée, dans l'intérêt du vol libre et des adhérents, et ceci de la façon la plus propre possible.
Ces échanges permettent toujours la mise en place d'une solution pérenne.
Toutefois, la commission n'a qu'un rôle de conseil, dans la mesure où la FFVL n'a pas autorité directe sur le management des clubs, CDVL et ligues, sauf manquement au code du Sport ou aux obligations fédérales, ou enfin malversations.

L'évolution en cours de la ligue de Polynésie française vers un statut local de fédération polynésienne de vol libre de plein exercice a aussi donné lieu à de nombreux échanges, non encore terminés, et induira un toilettage de nos statuts lors de l'AG de mars 2022.

Perspectives pour 2022

Modalités de fonctionnement

Le premier objectif est de proposer au CD fédéral la désignation de membres (minimum deux personnes). Avec eux, les moyens informatiques interactifs devraient permettre à la commission d'adopter un mode de fonctionnement collaboratif.

Évolution des statuts et règlements fédéraux et des structures territoriales

La commission reste à l'écoute des besoins fédéraux concernant notamment :

- les évolutions que la loi sur le sport en cours de maturation induira (dont le renforcement de la mixité des organes nationaux et territoriaux) ;
- l'introduction de dispositions à appliquer en cas de circonstances exceptionnelles ;
- l'évolution du rôle des comités nationaux de chacune de nos disciplines.

La commission continuera à apporter son avis sur les évolutions des divers règlements fédéraux : financier, éthique, discipline, anti-dopage, APL, comités nationaux, etc.

Dès début 2022, la commission accompagnera la FFVL et la structure territoriale de Polynésie française dans sa mutation vers un statut de fédération.

Par ailleurs, un atelier, souvent repoussé par l'actualité, concerne l'évolution des statuts-types des clubs et des structures territoriales (CDVL et ligues), avec notamment comme objectifs :

- dissocier les statuts des ligues et des CDVL de façon à simplifier l'administration des CDVL et assouplir leur mode électoral ;
- citer le respect des principes de la république et la charte d'éthique de la FFVL ;
- ajouter « *organisation des formations des responsables associatifs et des pratiquants* » aux objectifs des ligues et des CDVL ;
- réorganiser les modalités de féminisation des ligues et des CDVL ;
- indiquer que « *les candidats doivent avoir souscrit leur licence au sein d'une structure de la ligue et/ou du CDVL* » ;
- indiquer dans le processus électif « *s'il y a assez de candidats* » ;
- supprimer le quorum « *nombre de structures* » pour les AGE ;
- modifier quelques détails rédactionnels.

Enfin, la charte de l'encadrant bénévole FFVL (parapente et delta), devra être évaluée après quelques années d'application.

Soutien aux clubs et aux structures territoriales

Notre commission sera encore sollicitée pour les aider nos clubs, CDVL et ligues à bien utiliser leurs statuts, dépasser des moments troublés ou apaiser des conflits.

Il conviendra particulièrement de soutenir les clubs, CDVL et ligues qui ne se portent pas bien. Certains appellent la FFVL pour un appui ou des conseils mais d'autres restent discrets et sans plus trop d'activité, avec peut-être des dirigeants déprimés et/ou impuissants.

Je réitère une piste de travail à la réflexion des prochains membres de la commission, en relation avec le secrétariat fédéral : contacter individuellement chaque structure dont la fédération ne reçoit pas (ou très tardivement) le PV d'AG, ou bien dont le PV d'AG dénote une grande fragilité (faible nombre de membres ou d'élus, rapport d'activité, bilan financier...).
Le soutien à tous ces bénévoles et un appui en termes de méthode, de formation ou autre, peut aider ces structures à passer un mauvais cap ou à décider de fusionner.

Bruno Ferry-Wilczek
Président de la commission Statuts et règlements